



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Bretagne

Réforme de la formation initiale : état des lieux

Réunion des responsables de parcours 2nd degré: mercredi 18 décembre 2019

- La loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 :
 - **Concours de recrutement en fin de cursus master**
- Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » :
 - **Un référentiel de formation des masters MEEF**
- Documents de cadrage récents soumis aux organisations syndicales concernant :
 - **Les épreuves du concours**
 - **Les conditions de l'alternance dans le nouveau continuum de formation**

Les conditions de stages

- Un **stage de M1**, observation et pratique accompagnée, **6 semaines** (directoire du 4 octobre)
 - Pas de changement du cadre national = nouveau levier pédagogique
 - Périodes, modalités et objectifs du stage à construire
- Un **stage de M2** qui suscite encore beaucoup de questions
 - Un stage en alternance, en responsabilité, à tiers temps
 - **30 ECTS** sur 60 liés au stage en M2 (cadre national), contre 20 actuellement

Des capacités d'accueil en M1 corrélées aux conditions de stage en M2

- **Un nouveau contrôle des flux étudiants**
 - Un passage de droit en M2 si le M1 est validé (sélection uniquement à l'entrée du cursus)
 - La capacité de l'académie à accueillir en stage **tous nos futurs étudiants de M2**
 - Notre responsabilité vis-à-vis de l'insertion professionnelle
- **La situation actuelle**
 - Un contrôle naturel des flux en M1 par réorientation suite à l'échec au concours
 - Dans certains parcours de la mention MEEF 2nd degré: 6 fois plus d'étudiants en M1 que de lauréats au concours et/ou de stagiaires en M2

Des capacités d'accueil en M1 corrélées aux conditions de stage en M2

Des évolutions à venir: enjeu fort du dialogue actuel au niveau académique
(Rectorat, INSPÉ, Universités)

- **Modèle porté par l'académie de Bretagne (dialogue avec l'échelon national)**

Une carte des formations académique à préserver: qualité/pluralité de l'offre de formation + équilibre universitaire sur le territoire breton

De futures capacités d'accueil en MEEF fondées sur:

- Les flux des sortants de licence et les effectifs actuels en M1 (hors M1 bis)
- La volonté de maintien d'un vivier de recrutement satisfaisant (indicateur pris en compte: résultats au concours)

Risques à prévenir : éclatement du projet unitaire porté par l'INSPÉ et concurrence inter et intra universités

L'année transitoire 2020-2021

- Ouverture du concours 2021 aux étudiants inscrits en M1 (nouveaux MEEF)
- Coexistence en M2 à la rentrée en 2021 de 2 publics: ½ stagiaires en responsabilité et nouveaux 1/3 temps alternants
- Mise en stage d'étudiants en pratique accompagnée M2 très importante (effet de la fin du M1 bis)
- Conditions de préparation du concours pour ces étudiants = **ouverture potentielle d'une prépa. concours transitoire dans les parcours** (volume d'heures à définir)

Les contenus de formation

- Le référentiel de formation
 - Une ventilation du temps global de formation en master MEEF
 - Une charge de travail pour l'étudiant entre 3000 et 3600 heures
 - Des maquettes à **800h et 850h pour les masters bi-disciplinaires (directoire du 4 octobre)** de formation sur l'ensemble du master hors stage
 - Des pourcentages minimaux affectés à des objectifs/contenus de formation
 - **Une réflexion à avoir sur la progressivité de la formation sur 2 ans, dans ses différents contenus (disciplinaire, didactique, pédagogique, transversaux, recherche...)**

Analyse du nouveau référentiel de la formation initiale

- Une entrée par les compétences professionnelles selon 3 « focales »
 - Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages (2nd degré)
Ou le CPE, conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves
 - **L'enseignant/Le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Education nationale**
 - **L'enseignant/Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel**

Analyse du nouveau référentiel de la formation initiale: des orientations pour la future maquette

Modèle de formation préconisé très proche de la mise en œuvre actuelle des maquettes (accréditation 2017)

- Approche par compétences
- Tronc commun inter-degré actuel autour des deux focales « acteur de la communauté éducative et du service public d'éducation » et « praticien réflexif »
- Découpage en grandes focales structurant le master et l'accompagnement de l'alternance
- Peu de contenus attendus dans le nouveau référentiel non abordés dans le projet de formation actuel

Les contenus de formation

- La ventilation du temps global de formation pour le 2nd degré

- **Au moins 45 % du temps à la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs de sa discipline ou spécialité**
 - Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaissance et transmission des valeurs de la République ; connaissance des droits et obligations du fonctionnaire ;
 - Savoirs et didactique dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence, éléments d'épistémologie ;
 - Didactique de l'interdisciplinarité (ou de la bivalence dans la voie professionnelle) ;
 - Construction des apprentissages dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence.
- **Au moins 30% du temps aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage**
 - Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs) ;
 - Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire).
 - Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers ;
 - Idée du travail en collectif et du partage d'information sur les élèves.
- **Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles**
 - Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire ;

Des pourcentages respectés dans le projet actuel de la mention 2nd degré

Analyse du nouveau référentiel de la formation initiale: quelles orientations pour la future maquette

Premières réflexions et pistes pédagogiques:

- **Maintien des équilibres actuels** = répartition horaire / nécessité de penser uniquement le continuum - contenus en relation avec les programmes des nouveaux concours
- Choix de maintenir un découpage de la focale « le professeur, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages » en **2 sous-focales « concepteur » et « pilote » afin de garantir une continuité avec le modèle actuel**
- Approche intégrée des « anciennes » UE recherche et stage : articulation aux focales professionnelles
- Priorité aux objectifs pédagogiques de la 3ème focale « praticien réflexif... »: progressivité de la prise de responsabilité professionnelle, progressivité de la recherche, valorisation du développement professionnel au sein de groupes de pairs, dispositif de formation à et par la recherche, prise en compte « pleine et entière » de l'alternance dans les modalités de formation , la démarche d'auto-formation, d'auto-évaluation etc...

[Maquette générique commune: réflexions intermédiaires 1^{er} degré](#)

Les nouveaux concours

Les épreuves d'admissibilité (hors CPE)

2 écrits:

- Maîtrise disciplinaire
- Elaboration d'une séquence pédagogique (capacité à exercer, dans une perspective pédagogique, une approche critique sur les sources disponibles)

Les preuves orales d'admission, pour tous les concours :

2 oraux:

- Conception et animation d'une séance d'enseignement ou exploitation d'un support permettant d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques.
- Entretien sur la motivation du candidat et sa connaissance de l'environnement et des enjeux du service public de l'éducation

Majoration du poids de l'oral par rapport aux écrits

En synthèse: vers de premiers arbitrages

Avant fin janvier:

- Carte des formations
- Capacités d'accueil en M1 en fonction des capacités de mise en stage en M2
- **Grande volumétrie de la maquette commune (1^{er} /2nd degré)** (répartition des 800/850h): volume global, répartition M1/M2, grandes lignes de l'architecture
- **Nature et structure des stages en M1** (logique des 6 semaines) – outils d'accompagnement, en M2 (planification d'un travail à poursuivre 2020/21)
- **Principes structurant les éléments transversaux de la formation:** l'approche par compétences, la place de la recherche, les contenus et le

Une démarche de travail réamorcée

Groupes de travail académiques transversaux :

- Tronc commun et enjeux transversaux de la formation (numérique, école inclusive, compétences transversales)
- Formation à et par la recherche
- Approche par compétences
- Insertion professionnelle et prise en compte du parcours des étudiants
- L'alternance : le lieu d'exercice comme lieu de formation

Mercredi 15 janvier: Séminaire des équipes pédagogiques 2nd degré

Fin janvier : premiers votes dans les conseils des 4 universités

A partir de fin janvier : travail des équipes pédagogiques par mention, parcours

février -mars: réunions des conseils de perfectionnement des parcours 2nd degré